

Otoscope de Bonnafont (XIXe siècle)

Appareil en métal argenté pour l'examen du conduit auditif externe et du tympan.

Muni d'un cornet qui, tourné vers la source lumineuse, permet de capter la lumière et de la diriger à l'aide d'un miroir, vers l'extrémité effilée de l'appareil pénétrant à l'intérieur du conduit auditif externe.

A l'autre extrémité, une lentille permet d'observer le tympan.

